



# AGIRabcd

**A**ssociation  
**G**énérale  
des **I**ntervenants  
**R**etraités



Actions de **B**énévoles pour la **C**oopération et le  
**D**éveloppement

*Délégation Territoriale DORDOGNE PERIGORD*

# **Association Générale des Intervenants Retraités**

Actions de **B**énévoles pour la **C**oopération et le **D**éveloppement

**Une Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui regroupe des hommes et des femmes (50%), retraités et préretraités bénévoles.**

**Les origines et les professions sont très diverses (artisanat, banque, commerce, enseignement, industrie, santé ...)**

- **association non politique**
- **association non religieuse**
- **association reconnue d'utilité publique**





# QUI SOMMES NOUS ?

Une association  
**NATIONALE**

d'utilité publique – ONG

**AVEC**



**PLUS DE 120 DELEGATIONS**

*Régionales, départementales et antennes*



**3500 ADHÉRENTS** RETRAITÉS BENEVOLES

# C.A.R. 24

CONDUIRE L'AUTOMOBILE d'un(e) RETRAITÉ(E)



# C.A.R. 24



# C.A.R. 24

- Ce nouveau concept participe :
  - au maintien à domicile de la personne âgée;
  - à la poursuite de son autonomie;
  - à la réduction des accidents routiers, en permettant à la personne âgée de renoncer à la conduite;
  - à améliorer quelque peu les finances du pilote;
  - à contribuer à la relation sociale entre les générations.

*Enfin c'est une façon d'aider les petits villages à continuer de vivre et donc à ne pas disparaître.*

# C.A.R. 24

- **POURQUOI** ≡

Pour permettre aux Séniors qui ont décidé d'arrêter la conduite automobile de conserver leur « AUTONOMIE » ainsi de ce fait **CAR 24** participe au maintien à domicile des personnes âgées.

- Afin de ne pas tomber dans l'isolement et/ou éviter un accident de la circulation en s'acharnant à conduire « AGIR abcd », avec cette action, recherchera un chauffeur **pour conduire leur voiture.**

- *Cette action concourt :*

*au maintien à domicile des Séniors*

*à éviter des accidents routiers*

*au covoiturage*

*à favoriser les relations sociales*



# C.A.R. 24

**POUR QUI ≡**

Pour tous les Séniors qui ont décidé d'arrêter de conduire et qui demeurent dans des petites localités dépourvues de tout transport public.

# C.A.R. 24

- **COMMENT =**

Les Séniors concernés auront **conservé leur véhicule**. Ils continueront à assurer son entretien, à payer l'assurance et le carburant. Ils rémunèreront le chauffeur au moyen de « Chèque Emploi Service Universel (CESU) ».

**AGIR abcd** recherchera un chauffeur, si possible habitant la même commune. Ce chauffeur aura été testé par une Auto-Ecole aux frais d'AGIR abcd. Il possèdera son permis de conduire depuis plus de 15 ans. Il nous aura fourni le bulletin n°3 de son casier judiciaire.

# C.A.R. 24

- **FORMALITÉS :**

- signature d'une convention définissant les modalités de fonctionnement entre :

- la personne conduite

- le chauffeur

- AGIR abcd

# C.A.R. 24

## ● MODALITES PRATIQUES DE MISE EN OEUVRE

- Réception par « AGIR abcd » des demandes pour « être conduit » ou pour « conduire »;
- Réunions avec les « demandeurs » pour définir les besoins et disponibilités;
- Analyse détaillée des conditions de fonctionnement (état du véhicule, etc.)
- Recherche par « AGIR abcd » de solutions aux besoins;
- Création du « binôme » et présentation de celui-ci aux bénéficiaires;
- Test de conduite pour le chauffeur;
- Eventuellement présentation de la solution retenue à la Famille du bénéficiaire;
- Signature de la convention tripartite.

# C.A.R. 24

- **Par signature de la convention**
- **La personne « conduite » s'engage :**
  - - à assurer son véhicule et informer son assurance qu'il sera conduit par...
  - - à entretenir son véhicule
  - - à assurer le contrôle technique
  - - à prendre en charge financièrement les frais de carburant
  - - à rémunérer le chauffeur par chèque CESU
- **Le chauffeur s'engage :**
  - - à conduire en « bon père de famille »
  - - à assurer financièrement le paiement des éventuelles contraventions



# C.A.R. 24

- Par la suite la personne « conduite » contacte directement le chauffeur pour ses déplacements
- « AGIR abcd » s'assure ponctuellement du bon fonctionnement et du respect de la convention
- « AGIR abcd » peut intervenir pour solutionner d'éventuels problèmes

# C.A.R. 24

- Vous avez besoin d'être **CONDUIT(E)**  
OU
- Vous vous proposez pour **CONDUIRE**
- **Vous pouvez nous contacter**
  - **Par téléphone** = 06 60 86 52 75
  - **Par mail** = [agir24@orange.fr](mailto:agir24@orange.fr)
  - **Par courrier** = AGIR abcd - 21 route de Podestat - 24100 Bergerac